



HAL
open science

Grand-parenting and Mobility in Indonesia: Ageing and the Impact of Migration on Inter-generational Relationships

Laurence Husson

► **To cite this version:**

Laurence Husson. Grand-parenting and Mobility in Indonesia: Ageing and the Impact of Migration on Inter-generational Relationships. *Moussons : recherches en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, 2012, 11, pp.151 - 183. 10.4000/moussons.1802 . hal-01755853

HAL Id: hal-01755853

<https://amu.hal.science/hal-01755853>

Submitted on 30 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grand-parentalité et mobilité. Vieillesse et impact des migrations sur les relations intergénérationnelles en Indonésie

Grand-parenting and Mobility in Indonesia: Ageing and the Impact of Migration on Inter-generational Relationships

Laurence Husson



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/moussons/1802>

DOI : 10.4000/moussons.1802

ISSN : 2262-8363

Éditeur

Presses Universitaires de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 151-183

ISBN : 978-2-9531026-0-4

ISSN : 1620-3224

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Laurence Husson, « Grand-parentalité et mobilité. Vieillesse et impact des migrations sur les relations intergénérationnelles en Indonésie », *Moussons* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 07 décembre 2012, consulté le 30 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/moussons/1802> ; DOI : 10.4000/moussons.1802

Ce document a été généré automatiquement le 30 mars 2018.



Les contenus de la revue *Moussons* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Grand-parentalité et mobilité. Vieillesse et impact des migrations sur les relations intergénérationnelles en Indonésie

Grand-parenting and Mobility in Indonesia: Ageing and the Impact of Migration on Inter-generational Relationships

Laurence Husson

- 1 En Indonésie, depuis 1996, le 29 mai est déclaré « Journée internationale des personnes âgées »¹. Une loi sur le bien-être des seniors a également été votée. Elle vise à encourager leur indépendance et à maintenir et favoriser la cohabitation de trois générations sous le même toit. Ces deux mesures surprennent de prime abord, tant la question des personnes âgées semblait ne pas se poser en Indonésie², ou tant elle avait été ignorée. Or ce n'est plus le cas. La population mondiale vieillit à un rythme de plus en plus rapide et l'allongement de près de vingt-cinq ans de l'espérance de vie au cours du xx^e siècle a été un bouleversement majeur. Ce vieillissement des populations est particulièrement marqué en Asie et l'Indonésie n'échappe pas à ce mouvement mondial³. L'espérance de vie y est désormais de presque 70 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes et continue de progresser⁴. En 1990, le troisième âge représentait 6,3 % de la population totale ; en 2000, 7,2 % ; et les projections permettent d'estimer qu'il représentera 13,1 % en 2025 (BPPN 2005). Ceci signifie que les enfants, dans un contexte de baisse des taux de fécondité due à l'application du planning familial (deux enfants par foyer, au lieu de cinq dans les années 1970 ou de six dans les années 1950) et en l'absence de mesures gouvernementales, de plus en plus de foyers, aspirant à une vie urbaine et moderne, seront obligés de trouver une solution ou une autre pour aider des parents et même des grands-parents dont la durée de vie – mais pas forcément la santé – va s'accroître.

- 2 Dans l'Archipel comme ailleurs en Asie, il faut faire face à un vieillissement accéléré de la population qui se produit en même temps que le développement économique et le passage à un mode de vie urbain, industrialisé et « mondialisé ».
- 3 La famille joue un rôle essentiel dans la vie des personnes âgées, qui, par ailleurs, peuvent aussi avoir recours à des systèmes informels d'entraide (organisations religieuses, mosquées, *zakat* et charité, etc.). Cette aide n'est toutefois pas automatique, ni garantie. Il en résulte que de plus en plus de personnes âgées sont contraintes de ne compter que sur elles-mêmes, en continuant de travailler faute de retraite et, en plus, de prendre soin des plus jeunes et, parfois même, des plus vieux qu'eux. Les femmes âgées, notamment, doivent souvent s'occuper de leurs enfants, de leurs petits-enfants et parfois de leurs propres parents ou de proches très âgés. Elles contribuent donc de manière très active mais « invisible » à la vie de leur famille et de la société, en permettant aux autres membres de travailler, comme de s'absenter pour des périodes plus ou moins longues pour gagner leur vie, que ce soit au village, en ville, voire même à l'étranger. Cependant, les départs en migration, comme la réduction de la taille des familles obligent les grands-parents à prendre des responsabilités et à travailler plus, à un âge où ils devraient commencer à se reposer sur de moins âgés qu'eux. Mais cette aide ou prise en charge est rendue problématique du fait que les départs en migration concernent dorénavant de plus en plus les femmes, celles à qui incombait traditionnellement le devoir de prendre soin des très âgés.
- 4 Lors de nos enquêtes conduites en 2005, à Jakarta, auprès de travailleuses migrantes de retour au pays après un placement de deux ans dans un pays du Golfe, la question cruciale de la garde du foyer, de l'éventuelle exploitation agricole et, bien sûr, des enfants, si descendance il y avait, comme celle de l'aide apportée aux grands-parents et arrière-grands-parents, a été systématiquement posée et longuement débattue avec nos informatrices. La migration internationale de travail, légale dans la région Asie-Pacifique ainsi que vers les Émirats arabes unis, exclut tout regroupement familial. Le migrant ou la migrante part seul/e, muni/e d'un contrat de travail de deux ans, éventuellement renouvelable. Notre analyse portera sur les 80 questionnaires semi-ouverts et entretiens biographiques, répondant à deux critères : être âgé au moins de 60 ans et avoir un enfant parti travailler à l'étranger. Pour restituer le plus fidèlement possible ces témoignages et récits de vie, nous citerons autant que possible les propos recueillis. Les enquêtes et la parole des 80 seniors interrogés sont le fil conducteur de cet article.
- 5 Avant de présenter les premiers résultats de ce dépouillement, nous ferons le point sur la bibliographie existante, nous verrons les différentes façons de se sentir et de se dire vieux dans l'archipel, et nous donnerons quelques chiffres et données de base permettant de cerner cette tranche d'âge. Puis, nous montrerons ce que nos 80 seniors font de leurs journées pour eux et pour leurs proches. Nous analyserons enfin les implications et les conséquences du départ en migration d'un membre de la génération intermédiaire (le père ou la mère de famille) sur les grands-parents. Notre enquête montrera que, contrairement à l'idée reçue, les jeunes générations sont plus dépendantes que les seniors. Contribution aux études sur le coût social des migrations, elle montrera aussi que, si le départ en migration d'un membre de la génération intermédiaire est grandement facilité par l'assistance des grands-parents, ces derniers en tirent parfois plus de soucis que de bénéfices.

Une carence d'études sur le troisième âge en Indonésie

- 6 L'examen de la bibliographie sur les personnes âgées en Asie du sud-est montre que les études sur cette population sont récentes et encore peu nombreuses. En ce qui concerne l'Indonésie, cette bibliographie est encore plus réduite. Les années 1990 marquent le début d'une production d'écrits concernant surtout le vieillissement démographique (Hugo 1992, Hull 2003, Niehof 1995), suivis par des travaux traitant des conditions socio-économiques des personnes âgées (Jones 1993, Rudkin 1993) ou de leur santé physique ou mentale et de leur alimentation souvent carencée (Evans 1990, Rahardjo *et al.* 1994). Rudkin (1994) fait remarquer dans son enquête que les personnes âgées ne veulent pas envisager d'entrer dans une quelconque institution et estiment que c'est à la famille de les aider. Pour celles qui disposent d'une descendance nombreuse, la question ne se pose pas, mais pour les personnes âgées seules et isolées le problème est délicat (voir Schröder-Butterfill 2005a/b), d'autant que les hospices et les maisons de retraite sont encore rares dans l'Archipel³ et n'ont de ce fait pas fait l'objet d'études, comme c'est le cas en Occident.
- 7 Un numéro thématique de *Asia-Pacific Population Journal* (APPJ 1992), publié sous l'égide de l'ESCAP (United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific), est consacré au vieillissement en Asie. Les divers articles qui le composent décrivent les systèmes de solidarité sociale et de soutien économique aux personnes âgées. La plupart témoignent d'une même réalité et arrivent à la même conclusion que l'un des articles du volume, celui d'Andrews et Hennink (1992). Il s'agit d'une enquête parrainée par l'OMS, menée en Indonésie, au Sri-Lanka et en Thaïlande dans le cadre d'une étude transnationale sur le vieillissement. Elle montre que la majorité des personnes âgées vivent sous le toit de leurs enfants et, dans de nombreux cas, de leurs petits-enfants et participent de façon significative aux activités du foyer (Mason Oppenheim 1992). Mais les changements majeurs comme l'urbanisation, l'industrialisation et les migrations ont un impact sur la structure familiale et risquent d'ébranler les systèmes traditionnels de solidarité avec les aînés. L'avenir des femmes très âgées se révèle préoccupant et exige, selon Andrews et Hennink (1992), la mise en place de politiques adaptées. Dans ce même volume, Knodel *et al.* (1992) présentent le système familial d'entraide thaï vis-à-vis des seniors qui, en général, cohabitent avec un enfant adulte, tandis que Domingo et Casterlin (1992) présentent le cadre de vie des personnes âgées aux Philippines et montrent qu'elles aident davantage leurs enfants qu'elles ne reçoivent d'assistance de leur part. Cinq ans plus tard, APPJ (1997) livrait à nouveau un numéro thématique intitulé *Some Problems and Issues of Older Persons in Asia and the Pacific*, qui décrivait surtout les différents types de soutien procurés aux anciens. Puis, en décembre 2006, paraissait un troisième volume, intitulé *Growing Old in Asia: Declining Labour Supply, Living Arrangements and Active Ageing*, comprenant un article introductif général sur l'Asie (Arifin 2006a), un sur la Chine, un sur le Pakistan et l'Inde, un sur l'Indonésie (Arifin 2006b) et un sur la Thaïlande. Ce volume, comme les deux précédents, démontre toute l'attention que les Nations unies accordent au problème aigu du vieillissement dans cette partie du monde.
- 8 Les arrangements de vie et la co-résidence des personnes âgées avec leurs enfants ont suscité un certain nombre d'études montrant une constante : tant que sa santé le permet, la personne âgée travaille et reste indépendante, mais les enfants sont toujours prêts à

l'aider en cas de besoin (Frankenberg *et al.* 1999, Frankenberg *et al.* 2002). Iris Keasberry (2002), dans sa thèse de doctorat, présente sous la forme d'un tableau synthétique les vingt-huit études menées sur la question entre 1978 et 1996 et financées, entre autres, par l'ASEAN, le Bureau national des statistiques indonésien (BPS) et la Commission économique et sociale des Nations unies (ESCAP). Keasberry et trois autres chercheurs européens, Elisabeth Schröder-Butterfill (2005a/b), Philip Kreager (2003) et Peter van Eeuwijk (2006), ont fait de la condition des personnes âgées en Indonésie leur spécialisation.

Se sentir vieux, se dire vieux

- 9 L'âge n'est pas seulement une notion univoque, biologique, ou chronologique, c'est aussi une notion culturelle vécue différemment selon les individus, le sexe et le milieu social. L'âge lui-même de la retraite est variable : 70 ans pour les professeurs, 55 ans pour les fonctionnaires, ainsi que pour les militaires, et 60 ans pour les salariés.
- 10 D'une façon générale, il existe différentes façons de se sentir vieux et de se dire vieux à Java. Dans les milieux modestes comme chez les ruraux, les personnes âgées n'ont parfois qu'une idée approximative de leur date de naissance, faute d'avoir été déclarées à l'Etat civil, et parce qu'elles ne prêtent pas beaucoup d'intérêt aux notions d'âge et d'anniversaire. Quand une date de naissance figure sur la carte d'identité (KTP), elle peut, par ailleurs, être fictive. Bref, l'âge n'est pas toujours précis et l'enquêteur doit se satisfaire d'estimations.
- 11 Moins les personnes sont scolarisées, moins elles font usage de calendriers, quels qu'ils soient, *weton* javanais, *hijriah* ou calendrier musulman, ou calendrier international. L'enquêté se sert de repères historiques pour dater un événement de sa vie (« au temps des Hollandais », « du temps des Japonais », « pendant le Romusha », « durant la guerre d'indépendance » ; fait référence à la monnaie employée à l'époque (*cent*, *duit*, *perak*, *gulden*) ; se base sur des événements du cycle de la vie (« avant ou après la circoncision », *sunat* ; les fiançailles, *tunangan*, etc.) ou sur l'aptitude physique (« l'âge de porter telle ou telle mesure de fourrage, de petit bois, ou de bois lourd, etc. »).
- 12 Le terme le plus fréquent en indonésien pour dire vieux est l'adjectif *tua*, qui donne l'expression *orang tua*, « personne âgée », et le terme dérivé *ketuaan*, « vieillesse ». Mais cette notion est extrêmement variable.
- 13 Ainsi Ibu Siti, une femme de 43 ans, nouvellement grand-mère, se qualifiera volontiers de « déjà vieille » (*sudah tua*) parce qu'elle se sent fatiguée et aussi par modestie, affichant ainsi sa volonté de se mettre en recul maintenant que sa fille est mère. Tandis que Pak Darso, un homme de 71 ans, affirme qu'il est capable d'effectuer des tâches manuelles difficiles et qu'il n'est pas encore vieux, qu'il se sent fort et toujours vert (*belum tua, masih kuat dan awet muda*), d'autant qu'il a épousé en troisième nocces une femme encore en âge de procréer. Pak Rutih, 59 ans et récemment veuf, a perdu beaucoup de sa joie de vivre et se pense tel un « petit vieux » (*kakek-kakek*). Autre exemple, Ibu Rosinah, une femme de 76 ans, dira qu'elle est moins âgée que sa voisine sexagénaire percluse de rhumatismes et qui ne bouge guère. Pour Ibu Darmoko, 78 ans, la vieillesse est patente quand les rôles s'inversent, que les parents deviennent dépendants comme des enfants et que les enfants agissent comme les parents de leurs propres père et mère.

- 14 La notion d'âge est donc intimement liée à la question de la mobilité, à la sensation de pouvoir agir, bouger, travailler, bref, d'être actif ou non. Quoi qu'il en soit, il nous est apparu que se disaient vieux ou vieilles les personnes désireuses de se retirer de la vie active, celles ayant mal surmonté des difficultés ou capitulé.
- 15 Les termes de *kakek/nenek* (grand-père, grand-mère) en indonésien, ou *eyang, mbah, nyai*, ou *simbah* en javanais, marquent le respect de l'âge et deviennent les termes d'adresse à toute personne ayant des cheveux blancs, que cette personne ait ou non une descendance.
- 16 D'autres termes décrivent les dégradations physiques et/ou mentales qui peuvent advenir avec le grand âge. *Pikun* ou *jompo* désignent la sénilité, l'impotence. La sénilité (*gejala penyakit tua*) est un état redouté par tous.
- 17 Les termes officiels utilisés par les autorités, les universitaires et les journalistes sont *warga senior* (groupe des seniors) ou *orang lanjut usia* (personne d'âge avancé). Ainsi le ministère de la Population a lancé un programme intitulé BKL, Bina Keluarga Lansia (Bureau de la famille des personnes âgées - *lansia* est un acronyme pour *lanjut usia*, « d'âge avancé »), énonçant par cet intitulé même le rôle primordial des enfants dans l'aide à apporter au troisième âge.

Les personnes âgées dans l'Archipel : chiffres et faits

- 18 Pour cerner cette tranche d'âge longtemps ignorée, nous avons rassemblé quelques chiffres épars et parfois discordants. En Indonésie, comme ailleurs dans le monde, les femmes, du fait de leur plus longue espérance de vie, sont plus nombreuses que les hommes, soit 52,3 % de la population en 2000 (BPS 2001). D'autres sources dénombrent en 2003 4,7 millions de femmes âgées de plus de 65 ans, contre 4,1 millions d'hommes (Arifianto 2006 : 2).
- 19 Le BPS avançait, quant à lui, le nombre vraisemblablement sous-estimé de 16 millions de personnes de plus de 60 ans en 2005 (d'autres affirment qu'ils étaient environ 19 millions), représentant environ 8 % de la population totale indonésienne.
- 20 Les personnes âgées vivent encore majoritairement dans les zones rurales, mais au fil des ans, cette disparité ville/campagne s'amenuise. En 2000, environ 63,5 % des personnes âgées vivaient en dehors des villes et 36,4 % en zone urbaine - contre 25,9 % seulement en 1990 (BPS 2001). La Banque asiatique de développement (ADB) estime, quant à elle, leur nombre à 9,97 millions en zone rurale contre 7,79 millions de citadins âgés (ADB 2004 : 47). Deux hypothèses s'imposent alors : les seniors finissent par suivre ou rejoindre leurs enfants en ville ; ou bien les taux de mortalité sont supérieurs à la campagne.
- 21 Quelques provinces indonésiennes concentrent le plus grand pourcentage de seniors (soit plus de 7 % par rapport à la population totale), parmi lesquelles Yogyakarta (DI), Java-Est, Bali, Java-Central et Sumatra-Ouest. Si la diversité ethnique indonésienne ne permet pas les généralisations, on peut affirmer tout de même que les différentes lois coutumières (*adat*) imposent vraisemblablement toutes aux enfants de prendre soin de leurs parents âgés lorsque ceux-ci sont dans le besoin.
- 22 Quatre millions d'aînés seulement perçoivent une retraite, contre douze millions qui sont en situation précaire (Diani 2005). Une étude indonésienne montre que les personnes âgées vivant de l'agriculture ou du secteur informel avaient peu de revenus et vivaient

avec une moyenne de 55 dollars US par an en 1999. Ces faibles revenus obligeaient 45 % d'entre eux à compter sur l'aide de la famille, contre 31,5 % qui étaient indépendants (Hatmadji & Pardede 1999, cités par Arifianto 2006 : 3).

- 23 Plus de la moitié (57,9 %) des personnes âgées, dont une majorité d'hommes, vivent de façon autonome et se définissent comme chefs de familles. Près de 65 % des seniors travaillent encore et, là aussi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer une activité professionnelle régulière, telle qu'artisan, paysan, ou commerçant (BPS 2001). Des chercheurs indonésiens affirment que plus de la moitié des seniors travaillent dans l'agriculture et le secteur informel (Koesobijono & Sarwono 2003 : 391).
- 24 Sur nos 80 entretiens, la répartition par âge et par sexe était la suivante (Fig. 1).

Fig. 1 : Répartition par âge, sexe et situation de famille

Age	Femmes	Mariées	Veuves	Divorcées	Hommes	Mariés	Veuf	Divorcés
60 à 70 ans	26	15	5	6	11	8	1	2
70 à 75 ans	23	12	7	4	7	5	2	0
75 à 80 ans	6	1	4	1	4	2	1	1
+ de 80 ans	3	0	3	0	0	0	0	0
Total	58	28	19	11	22	15	4	3

- 25 Sur ce total, seules douze personnes souffraient d'une maladie plus ou moins invalidante (cécité, diabète, Parkinson, insuffisance respiratoire, goutte, etc.), les autres étant en apparente bonne santé et donc encore actives.

Autonomie et dépendance

- 26 En Indonésie, les personnes du troisième âge dans leur grande majorité – 70 % selon Arifin (2006a : 26) – vivent avec au moins un de leurs enfants ou petits-enfants adultes, célibataires ou mariés. Bien souvent, c'est la fille aînée mariée qui accueille ses vieux parents, ou une bru qui s'occupe de ses beaux-parents. L'étude d'Andrews et Hennink (1992 : 129) montre que les hommes âgés habitent rarement seuls, tant en Indonésie qu'au Sri-Lanka ou en Thaïlande. Soit ils vivent avec leur épouse, soit chez un membre de la famille. Pourtant cinq filles d'informateurs nous ont ouvertement dit qu'il leur paraissait plus facile d'accueillir une mère ou une belle-mère plutôt qu'un père ou un beau-père car les femmes contribuent en général davantage que les hommes à la bonne marche du foyer et participent aux tâches ménagères.
- 27 S'installer chez un enfant est vécu de façon très aisée. Pour la majorité de nos 80 informateurs, ce déménagement s'inscrit dans le déroulement normal de la vie : c'est une évolution prévisible de la structure familiale et de son mode de fonctionnement.

Ainsi Ibu Tuti, 64 ans, affirme : « J'ai beaucoup travaillé sur les marchés pour que mes trois enfants aient une bonne situation (*maju, mampu*). Maintenant que je suis

fatiguée, c'est à eux d'assurer mes vieux jours. Beaucoup de choses ont changé, la vie est devenue compliquée, j'ai besoin d'eux, ils le savent. Reste à décider chez qui je vais habiter. Ma petite dernière est ma préférée, mais son logement est hélas trop petit, mon garçon est toujours en déplacement, son épouse travaille et je serai seule à la maison. Je n'ai pas envie d'aller chez lui. Ma fille cadette m'hébergera certainement, d'autant que son mari est parti et c'est mon fils qui arrondira nos fins de mois de façon beaucoup plus régulière qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. »

Pak Effendi, 72 ans, déclare « qu'il n'y a pas eu de choix ». Dès que sa femme atteinte de diabète a été amputée d'un pied, il a fallu se résoudre à quitter la maison, pour aller vivre chez leur fille aînée. Cette dernière, au moment de se marier, avait fait savoir qu'elle serait toujours présente pour ses parents en cas de coup dur et qu'il y aurait toujours une place sous son toit pour eux.

Ibu Yuni, 71 ans, vendeuse de vêtements de seconde main, raconte : « Je pouvais rester seule chez moi tranquillement, mais ma fille, la seule survivante de mes trois enfants, avait une fois de plus besoin d'aide, alors on a un peu anticipé. J'aurais préféré qu'elle vienne habiter chez moi avec ses enfants, mais c'était plus facile de vendre ma maison et de déménager mes affaires dans le nouveau logement qu'elle a choisi, mais que j'ai payé. Elle a divorcé deux fois et, à chaque fois, elle s'est retrouvée sans argent, alors qu'elle avait des économies. Vous pensez, elle a travaillé six ans à l'étranger ! Elle dit que j'ai besoin d'elle pour mes vieux jours, mais je crois bien que c'est elle qui pour l'instant a vraiment besoin de moi. Mes petits-enfants aussi. Une mère est là pour cela, n'est-ce pas ? »

Ibu Darmoko, 78 ans, ex-chanteuse, dit avoir une vieillesse heureuse par rapport à ceux qui n'ont pas de descendance. Elle explique qu'au moins une fois par semaine elle recevait la visite d'au moins un de ses quatre rejetons, qui venaient manger avec elle et l'aider dans diverses tâches ménagères. Elle s'en sortait très bien jusqu'au jour où ses mains se sont vraiment mises à trop trembler. « À partir du moment où l'on arrive plus à se faire à manger tout seul, il faut se résoudre à devenir l'enfant de ses propres enfants. La vie est ainsi faite. Vous nourrissez vos enfants, puis ce sont eux qui vous nourrissent [...]. »

Fig. 2 : Arrangements de vie des 80 informateurs

	Chez soi	Chez soi avec un enfant	Chez un enfant	Autre logement*
HOMMES				
Mariés	10	2	2	1
Divorcés	2	-	2	0
Veufs	0	-	3	0
FEMMES				
Mariées	21	6	1	0

Divorcées	2	2	6	1
Veuves	3	5	10	1
Total	38	15	24	3

* Logement chez un parent autre qu'un enfant, logement de fonction, logement en institution.

- 28 La Figure 2 montre que parmi les 80 personnes de notre échantillon, 47,5 % vivent de façon indépendante, avec leur conjoint, dans un logement leur appartenant en propre ; 18,75 % vivent chez eux et hébergent au moins un enfant ou un petit-enfant, contre 30 % qui vivent chez un de leurs enfants ; 70 % disposent de leur propre logement et vivent de façon autonome. L'argument financier est souvent évoqué pour expliquer la co-résidence : elle minimise les coûts et favorise le partage des dépenses. La co-résidence, de ce fait, est plus fréquente en ville, où le foncier est cher et le coût de la vie élevé. Nombre de nos informateurs affirment que la cohabitation peut être rendue difficile en cas d'éventuelle mésentente avec le gendre ou la bru. L'autre difficulté rencontrée est souvent l'étroitesse des logements, le manque d'espace, l'absence d'extérieurs (cour, jardin, champ) rendant la vie très confinée. Le manque de vie privée n'a pas été mentionné, ni par les jeunes, ni par les vieux, montrant que cette notion est culturelle. La troisième difficulté provient du fait que les jeunes générations ont beaucoup de besoins à satisfaire, sans en avoir forcément les moyens et qu'il est difficile de refuser de faire plaisir et d'aider. Mbah Harifi résume ainsi le lot d'un certain nombre de grands-parents : « les parents, même très vieux, doivent toujours se sacrifier pour le bonheur de leurs enfants. Et les jeunes demandent beaucoup plus que les vieux...avec mes cheveux blancs et mes vieux os, je travaille dur pour aider mes enfants ». Ibu Yuni fournit un autre exemple de dévouement et d'abnégation maternels. Elle subit les revers de fortune de sa fille, jusqu'à vendre sa maison et déménager, maintenir son activité professionnelle, tout en cuisinant désormais pour cinq personnes.

Fig. 3 : De 5 à 11 heures du matin, une grand-mère cuisine pour toute sa famille



Photo : L. Husson, Jakarta, décembre 2005.

- 29 Vivre chez soi, du mariage jusqu'à la grande vieillesse, semble être la nouvelle tendance, le souhait général. En effet, les jeunes couples, tant urbains que ruraux, qui disposent d'un revenu emménageant désormais de plus en plus souvent dans leur propre logement, contrairement à la tradition qui voulait que les nouveaux mariés s'installent soit chez les parents, soit les beaux-parents⁶. Par ailleurs, la co-résidence de plusieurs générations sous le même toit est toujours jugée souhaitable et normale, mais elle a lieu le plus tard possible, au moment où les grands-parents perdent leur autonomie financière ou physique. Le veuvage est également souvent l'occasion de s'installer chez un enfant, pour ne pas vivre seul et isolé. Quand la personne âgée s'installe chez ses enfants alors qu'elle est encore valide et autonome, c'est qu'elle peut apporter un mieux-être au foyer. Il s'agit alors d'une décision familiale dûment réfléchie, négociée, qui permet à un ou plusieurs membres de ce foyer de s'absenter pour travailler à l'extérieur.
- 30 Il est cependant fréquent, dans le cas d'une migration en ville, que la personne ne puisse pas s'installer dans ses meubles. Nombre de migrants optent en effet pour des colocations, un logement en dortoirs, sans mixité. Dans ce cas de figure, le ou la migrante ne peut envisager d'héberger ses proches. En ce qui concerne une migration à l'étranger et en l'absence de regroupement familial autorisé, il va sans dire que l'hébergement d'un parent âgé est, là encore, impossible. Le cas d'Ibu Busima, obligée de rentrer, malgré son souhait de continuer à travailler à l'étranger, pour aider un parent trop âgé pour vivre seul, montre que les alternatives en matière de garde et de soins aux personnes âgées ne sont pas envisagées, ni même envisageables, pour de multiples raisons morales et financières et, aussi et surtout, parce que ces alternatives sont encore quasi-inexistantes. Ibu Tatih est, elle aussi, obligée d'écourter un séjour dans les Émirats arabes unis car sa mère n'est plus en mesure d'exercer son rôle de grand-mère et de substitut de mère auprès de ses petits-enfants.

- 31 Hormis le problème du toit, se pose le problème tout aussi crucial des revenus. Plus de la moitié des personnes âgées reçoivent, en l'absence de retraite, une aide financière régulière d'enfants vivant sous un autre toit. L'aide financière d'un enfant est systématiquement présentée comme un acte de respect. Parfois, mais rarement, comme un geste d'amour. Les termes de responsabilité familiale, de tradition culturelle, de religion, de devoir revenaient de façon presque stéréotypique dans les discours. Certains affirmaient qu'ils remboursaient de la sorte leurs études, ou qu'ils remerciaient ainsi leurs parents de leurs sacrifices passés. D'autres, plus pragmatiques encore, présentaient leur aide financière comme une forme de rétribution de leurs parents pour les services rendus passés, présents et à venir.

Pak Darfi, 49 ans, chauffeur routier, pense qu'il est de son devoir d'aider sa mère. « Elle m'a nourri, protégé jusqu'à mon mariage. Elle ne demande rien et ne veut pas être un poids, mais elle a besoin de ses enfants. Elle habitait trop loin pour que je lui rende souvent visite. Mon logement est trop petit pour ma propre famille et je suis toujours sur les routes. C'est donc mon plus jeune frère qui a décidé de la garder avec lui et moi, je leur fais parvenir de l'argent, pour les frais courants. C'est le moins que je puisse faire. C'est dur de gagner sa vie, mais pour les vieux, c'est encore pire ! »

Ibu Setiawan, 75 ans, déclare : « les enfants m'entretiennent car plus on est vieux, moins on a la possibilité de gagner de l'argent. Sans eux, je serais déjà morte. Je me fatigue vite et je suis tombée plusieurs fois. Je ne pouvais pas rester seule chez moi, sans manger, sans soins. J'habite chez ma fille aînée et mes petits-enfants s'occupent de moi. Ma fille cadette travaille à Riyad. Elle envoie de l'argent pour moi tous les trois mois et pour les autres, de beaux cadeaux au moment du Lebaran [fête de fin du Ramadhan] ».

Ibu Busima, 43 ans, entretient sa grand-mère. « Ma mère est décédée jeune et ce sont mes grands-parents qui m'ont élevée. Ma grand-mère est désormais seule et la mort de son mari l'a laissée très démunie. Je voulais prolonger mon contrat à Abu Dhabi, mais il a fallu que je rentre pour m'occuper d'elle. Je ne dispose pas d'assez d'économies. Elle ne me coûte certes pas grand-chose, elle mange comme un oiseau et elle fait le ménage toute la journée. Mon souci est que la vie devient dure en ville, tout augmente et je ne gagne pas assez ici et j'ai peur qu'elle tombe malade car je sais que je ne pourrais pas la faire soigner. Mais jamais, au grand jamais je n'aurais pu la laisser toute seule. »

Mbah Harifi, volontaire septuagénaire, raconte qu'elle est allée vivre chez son fils, il y a dix ans de cela, au décès de son époux. « Les enfants ne voulaient pas que je reste seule. J'ai vendu ma maison pour aider mon fils à acheter la sienne et j'ai donné de l'argent à ma fille pour qu'elle ouvre son agence de placement de main-d'œuvre. Mon fils n'a pas de chance, il a fait faillite plusieurs fois. Je vis chez lui, parce que la maison est à son nom, mais c'est grâce à mes économies et à quelques petits revenus fonciers que la maison tourne. Je confectionne même des gâteaux pour une pâtisserie du quartier, ainsi que sur commande pour des particuliers, pour faire face aux dépenses de la maisonnée. J'incite ma bru à devenir traiteur à domicile. Je serais derrière les fourneaux. Il faut bien payer l'école des petits-enfants. »

- 32 Les exemples de Pak Darfi ou d'Ibu Setiawan, loin d'être uniques, illustrent trois tendances. L'enfant qui héberge le parent âgé n'est pas forcément celui qui l'aide financièrement. Les familles estiment en effet que l'hébergeant restreint son espace de vie, fournit des services quotidiens et dépense forcément plus en ayant ses parents avec lui. C'est donc à l'enfant qui ne peut s'occuper de ses parents en étant physiquement près d'eux de s'acquitter de ses devoirs filiaux en leur donnant de l'argent. Par ailleurs, quand il y a un enfant qui travaille à l'étranger, c'est lui qui subvient le plus généreusement aux besoins de ses vieux parents, et ce de façon quasi-automatique.

Fig. 4 : Nature et fréquence de l'aide reçue en fonction du statut familial

	Argent	Nourriture	Vêtements	Médicaments	Services
HOMMES					
Mariés	1/an	3/an	1/an	1/an	3/an
Divorcés	3/an	7/an	1/an	2/an	5/an
Veufs	4/an	7/an	2/an	5/an	9/an
FEMMES					
Mariées	2/an	3/an	1/an	1/an	2/an
Divorcées	4/an	6/an	1/an	3/an	6/an
Veuves	5/an	10/an	3/an	4/an	10/an

- 33 Même si la vie moderne complique le schéma classique de la piété familiale asiatique, les familles s'adaptent. Le bien-être des parents reste une priorité, à laquelle on pourvoit en leur rendant visite le plus souvent possible, en leur apportant victuailles, vêtements, médicaments et autres dons en nature, en leur procurant des services (transport, bricolage, jardinage, etc.), puis en les accueillant chez soi, ou en les entretenant de façon ponctuelle ou régulière. Ces formes d'aides intergénérationnelles sont quasi-obligées et, par ailleurs, universelles.
- 34 Le Lebaran, la fête qui clôture le Ramadhan, procure l'occasion de la visite annuelle minimale et d'un échange de cadeaux (vêtements, tissus, etc.). Les réunions familiales (naissances, mariages, funérailles) ou religieuses (circoncision, selamatan (des rituels relatifs au cycle de vie), départ en pèlerinage, etc.) sont autant de motifs de visites supplémentaires. La fréquence moyenne des visites varie en fonction des lieux de résidences respectifs (ville ou campagne), de la distance qui sépare ces lieux, comme de l'âge des parents. L'examen rapide des réponses énoncées montre que les enfants rendent davantage visite à leurs géniteurs que le contraire ; que les visites sont plus fréquentes quand les enfants et les parents résident tous deux en dehors de très grosses agglomérations ; que plus l'âge des parents croît ou que le niveau d'autonomie décroît, plus les visites sont fréquentes, jusqu'au moment où le ou les parent/s âgé/s emménagent chez l'un ou l'autre des enfants.

- 35 En dépit de ces différentes aides, les personnes âgées sont obligées de maintenir une activité professionnelle le plus longtemps possible pour arriver à « joindre les deux bouts », pour les plus démunis, et pour continuer à aider la famille. Si l'un des enfants réussit vraiment et arrive à envoyer des sommes suffisantes pour vivre, la personne âgée peut alors envisager de travailler moins, voire même de se reposer.

Gagner sa vie jusqu'au bout

- 36 La Figure 5 récapitule l'activité professionnelle passée et présente, comme l'éventuelle cessation d'activité.

Fig. 5 : Activité professionnelle de l'échantillon

Métier	Hommes		Femmes	
	Passé	Présent	Passé	Présent
Agriculteur	3	-	4	3
Pêcheur	2	-	-	-
Artisan*	5	2	-	2
Vendeur itinérant**	-	3	3	13
Boutiquier	1	-	3	6
Sage-femme	-	-	2	-
Masseur/rebouteux	1		1	3
Herboriste	-	-	2	-
Domestique	-	-	2	7
Portefaix	1	-	-	-
Sans activité	0	4	1	6
TOTAL	13	9	18	40

*coiffeur, menuisier, tailleur, vannier, potier, fabricant/vendeur de jouets, cordonnier, fabricant de batik.

** parmi lesquels les *pedagang kaki lima* : restaurateur ambulant du matin ou du soir, oïseleur, revendeur de cigarettes, colporteur, vendeur de porte à porte de fruits et légumes, vendeuse de *jamu* (tisane médicinale), vendeur à crédit de tissus, camelot, brocanteur.

- 37 Aucun homme ou femme de cette cohorte ne percevait de retraite, aucune de ces personnes n'ayant été fonctionnaire ou militaire. Le tableau ci-dessus, qui concerne l'activité professionnelle, distingue le métier passé de l'éventuel métier encore exercé, ou précise s'il y a cessation de l'activité rémunérée. Force est de reconnaître que cette classification ne reflète qu'imparfaitement la réalité car, dans bien des cas, l'activité dite

passée est encore pratiquée, mais de façon moins intensive, ou n'est plus rémunérée, la personne ne produisant, par exemple, plus que pour sa propre consommation et celle de sa famille élargie ou de son voisinage. L'arrêt total du travail est généralement motivé par une impossibilité physique, une mauvaise santé. La personne âgée continuera de travailler, par habitude et par nécessité, tant qu'elle est valide. Seulement 13,75 % de notre échantillon n'a donc plus d'activité rémunérée, soit onze personnes, dont huit situées dans la tranche des plus de 75 ans.

Ainsi Pak Trisnoyo, 69 ans, assistant le matin chez un réparateur de bicyclettes et fabricant de tempéh (fromage de soja) l'après-midi et le soir, espère travailler jusqu'à sa dernière heure, pour pouvoir manger et aider sa fille divorcée, qui élève seule trois enfants. Sa fille, Ibu Tatih, 36 ans, est partie travailler comme domestique en Arabie Saoudite, dans l'espoir de pouvoir payer des études les plus longues possible à ses enfants. Durant son absence et alors qu'elle espérait prolonger son séjour, son époux a quitté le domicile conjugal, puis demandé le divorce. Sa mère (l'épouse de Trisnoyo), quasi-aveugle depuis un accident, n'étant pas en mesure de s'occuper de ses petits-enfants, Tatih est rentrée et vit désormais de la fabrication de tempéh, qu'elle vend cru et cuisiné à des particuliers grâce à l'aide de son père.

Âgé lui aussi de 69 ans, Pak Cipto exerçait depuis son enfance le dur métier de ferrailleur. Il a néanmoins renoncé à la collecte et à la manutention de la ferraille, à 65 ans, quand ses rhumatismes et l'arthrite sont devenus trop douloureux. Il n'était cependant pas envisageable pour lui de se reposer et il s'est fait embaucher chez un de ses frères, comme soudeur et gardien, moyennant de l'argent de poche, un paquet de cigarettes et deux repas quotidiens. Son épouse, de dix ans sa cadette, confectionne des gâteaux à base de riz gluant, de sucre et de noix de coco râpée, qu'elle vend à la tombée de la nuit devant la même mosquée depuis plus de quinze ans.

Ibu Mita est sage-femme (*bidang*) et continue, bon pied bon œil à près de 80 ans (elle ne connaît pas précisément son année de naissance), d'aider les parturientes à domicile. Elle aime son métier et se dit très heureuse d'être encore si souvent sollicitée malgré le nombre croissant de naissances qui se déroulent dans des maternités. Elle reconnaît néanmoins que, vu son âge avancé, elle a un peu plus de mal qu'avant à assurer son travail. Elle a désormais peur de circuler la nuit et exige d'être escortée et véhiculée. De plus, les nuits entières de veille lui semblent de plus en plus longues et difficiles à récupérer. Elle gagne irrégulièrement sa vie. Ses clientes la paient soit en numéraire, soit avec des produits de consommation courante, ou bien lui rendent divers services. Quoi qu'il en soit, s'arrêter lui semble délicat, car l'aide financière de ses enfants n'est pas suffisante. Son fils aîné, qu'elle ne voit plus, ne l'aide pas, alors qu'elle l'a beaucoup aidé financièrement. Sa fille, qui a près de soixante ans, assiste son mari qui est tailleur. Elle lui porte chaque vendredi des victuailles crues et cuisinées, lui permettant de manger toute la semaine. Sa benjamine, femme de chambre dans un hôtel, après avoir travaillé en Malaisie dans la restauration et à Djeddah dans l'hôtellerie, se débrouille pour lui verser tous les deux mois une certaine somme d'argent, qui paie le loyer et les menus frais de santé.

Mbah Darjo, 75 ans, veuve, ancienne ouvrière dans un atelier de batik, ayant cessé son activité du fait de sa très mauvaise vue, déclare que depuis qu'elle ne travaille plus, elle « sent la mort qui rôde. Travailler c'est la vie, s'arrêter c'est dépérir... parce qu'on meurt de faim et de solitude. Ma fille est riche, car elle a travaillé à la Mecque, mais elle dit que ses enfants lui prennent tout ». Mbah Darjo a également un fils d'une cinquantaine d'années, aux activités et aux revenus fluctuants, sur lequel elle ne peut compter et qu'elle a même aidé à plusieurs reprises par le passé. « Il aurait dû me rembourser depuis longtemps, mais il ne le fera pas. On dit toujours que les enfants doivent aider les parents, mais moi, je crois que dans les faits c'est souvent le contraire qui se passe. Les jeunes travaillent moins que nous autrefois, à cause du chômage, parce qu'ils sont plus paresseux, plus difficiles et plus gâtés. Par contre, ils ont de gros besoins et il faut donc les aider. »

Fig. 6 : Pour la moisson du riz, les femmes âgées sont désormais les plus nombreuses



Photo : L. Husson, Bangkalan, décembre 2003.

- 38 L'argument de l'autonomie et de l'indépendance par le travail a été un véritable leitmotiv. Mais dans bien des cas, comme nous le verrons par la suite, les revenus générés par une activité professionnelle ne suffisent pas à assurer un quotidien décent et à aider les jeunes générations, vivant ou non sous le même toit. Le cas de Mbah Darjo, qui dépanne financièrement un enfant, est en effet fréquent, tout comme le fait pour des grands-parents d'avoir à élever leurs petits-enfants en leur assurant le gîte, le couvert et les études, comme nous le verrons par la suite.
- 39 Les femmes pratiquent davantage la poly-activité. Elles ont souvent des activités plus diversifiées et sont plus souples et plus adaptables. A contrario, les hommes âgés ont plus de mal à faire face aux difficultés et sont plus rapidement démunis. De ce fait, ce sont souvent eux que les enfants ou la famille doivent aider en premier.

- 40 Ainsi Pak Ngyotot, 72 ans, veuf depuis peu, avoue : « je ne sais rien faire à la maison, car ma femme faisait tout. Il aurait été plus facile que je meure en premier. Mon fils et ma fille vivent à l'étranger. Ma sœur m'accueille, mais elle est âgée, elle aussi ».
- 41 Quoi qu'il en soit, on pourrait penser que plus la personne vieillit, plus les fruits de son travail diminuent et plus elle a besoin d'être prise en charge. Or les faits montrent que les personnes âgées travaillent jusqu'à un âge avancé, pour assurer leur bien-être et souvent, en grande partie, celui de leur descendance.
- 42 La personne âgée, qu'elle vive ou non avec un de ses enfants, tend à travailler et à essayer de gagner sa vie le plus longtemps possible. C'est vers 70-75 ans que les revenus salariés réguliers diminuent sensiblement.

Fig. 7 : Revenus propres, part du travail rémunéré, des revenus fonciers et des économies

SEXE ET STATUT	REVENUS PROPRES	
	Travail rémunéré	Revenus fonciers et économies
FEMMES		
Mariées	25	7
Divorcées	11	-
Veuves	15	7
HOMMES		
Mariés	13	3
Divorcés	3	2
Veufs	2	2
TOTAL	69	21

- 43 Quelque 86,25 % travaillent et perçoivent des revenus de leur activité professionnelle, contre 26,25 % qui perçoivent des revenus fonciers ou disposent d'économies, sans avoir à gagner leur vie par ailleurs. Seuls 12,5 % vivent à la fois d'une activité rémunérée et d'une rente.
- 44 À la question des aides financières intergénérationnelles, nous avons comptabilisé les réponses suivantes, récapitulées dans la Figure 8.

Fig. 8 : Aides financières données (AFD) et aides financières reçues (AFR), aides financières données et reçues (AFDR)

SEXE ET STATUT	AFD	AFR	AFDR
FEMMES			

Mariées	17	6	5
Divorcées	1	4	6
Veuves	6	6	7
HOMMES			
Mariés	7	1	6
Divorcés	1	-	2
Veufs	-	-	4
TOTAL	32	17	30

- 45 Les grands-parents, s'ils en ont les moyens, apportent une aide financière à leurs enfants quand le besoin s'en fait sentir, généralement pour la réalisation d'un projet de vie important : 40 % de notre échantillon l'ont fait, que ce soit pour l'achat d'une maison, le lancement d'un commerce, le financement d'un départ en migration, l'apurement de dettes, ou l'aide à un enfant pour échapper à une faillite.
- 46 Environ 21,25 % disent avoir été aidés financièrement par un de leurs enfants, contre 37,5 % qui déclarent des aides financières réciproques : ils ont donné, mais ont aussi reçu de l'argent en diverses circonstances, toujours pour des motifs importants (hospitalisation, perte d'emploi, financement d'un projet professionnel, études, etc.). Des aides sous forme de prêt ou d'emprunt deviennent parfois des dons, faute d'être remboursés, comme c'est le cas pour Mbah Darjo.
- 47 En ce qui concerne leur fréquence, ces aides sont souvent présentées comme exceptionnelles, occasionnelles, mais... récurrentes !
- 48 Comme nous l'avons vu, les personnes âgées restent actives et essaient de garder une activité rémunérée. Quand elles vivent avec un enfant, chez un enfant, ou à proximité d'un enfant, elles participent par ailleurs activement à la marche du foyer, en faisant parfois les courses et en les payant régulièrement, en cuisinant, en faisant le ménage ou la vaisselle, en gardant les enfants en bas âge, contribuant par là à procurer du temps libre à la génération intermédiaire, et notamment à la femme.

Fig. 9 : Une arrière grand-mère active



Elle garde son petits-fils sept jours sur sept, en attendant qu'il aille à l'école.

Photo : L. Husson, Jakarta, septembre 2007.

- 49 Les seniors sont consultés et sollicités pour les petites et grandes décisions à prendre, jouent un rôle de conseil et ont un pouvoir décisionnel au sein des familles. Ils jouent un rôle crucial dans quatre cas de figure assez courants qui bouleversent la vie familiale : quand un enfant décède en laissant une descendance, quand le couple de la génération intermédiaire divorce, quand un enfant perd son emploi ou fait faillite, ou en cas de départ en migration. Nous ne traiterons que de la migration à l'étranger d'un ou plusieurs enfants.

Quand les jeunes et, surtout, les femmes partent à l'étranger

- 50 Les départs à l'étranger, munis d'un contrat de travail de deux ans, sont de plus en plus nombreux. Quatre-vingts pour cent de ces contrats sont signés par des femmes, les vingt restant par des hommes⁷. Les « valeurs asiatiques » et la notion de responsabilité familiale expliquent partiellement cette participation massive des femmes aux migrations de travail. Se référant au concept fondateur et jamais remis en cause de la piété familiale, l'envoi d'une femme à l'étranger dans le but de gagner de l'argent est lié à l'idée qu'elle restera affectivement dépendante de sa famille, qu'elle se sacrifiera de bonne grâce pour le bien-être des siens et consacra à la famille le plus grosse partie de ses économies⁸. Partir en migration consiste tout d'abord à soulager le foyer d'une bouche à nourrir, dans l'espoir, dans un second temps, d'améliorer les finances de celui qui part et de sa famille.

- 51 Les femmes, surtout si elles sont mères, ne se séparent pas de gâité de cœur de leur famille et réciproquement, et les familles préféreraient certainement voir partir à l'étranger un homme plutôt qu'une femme. D'une façon générale, la famille étendue a toujours plus de mal à remplacer la mère que le père. Celle-ci effectue en effet souvent un très grand nombre de tâches et est difficilement remplaçable, surtout en ce qui concerne les soins aux enfants en bas âge et ou aux personnes âgées. Mais en l'absence de choix, quand seuls sont proposés des emplois féminins, la femme, qu'elle soit mère, fille, ou sœur, se résigne à s'expatrier temporairement et la famille compense alors tant bien que mal son absence, en ayant l'idée que le sacrifice en vaudra la peine, puisqu'une mère ou une fille sera plus économe et donc plus généreuse. Précisons qu'il n'y a a priori pas d'obligation d'envoyer de l'argent à la famille restée sur place et que les migrants gèrent en général seuls leur argent et le dépensent comme bon leur semble, la plupart du temps pour leurs projets personnels et leur jouissance propre. Mais il est difficile au migrant ou à la migrante de refuser d'aider ses proches quand ils le demandent et, même s'il n'y a ni devoir, ni demande expresse, le migrant se sent toujours plus ou moins obligé d'aider la parentèle en lui allouant une partie de ses économies, en participant à un investissement (réfection d'une maison, achat de bétail ou de terres, etc.).
- 52 Avant d'évoquer la prise de décision de départ en migration, il importait de savoir quelles étaient les motivations de départ de l'enfant et si elles étaient connues des parents âgés (voir Fig. 10).

Fig. 10 : Motivations des enfants énoncées par les parents âgés

Motivations	Hommes	Femmes	Total
Besoin d'argent pour le foyer	3	11	14
Besoin d'argent pour la famille élargie	2	6	8
Pour financer une affaire	3	10	13
Pour payer une dette	2	6	8
Pour payer les études des jeunes	5	12	17
Pour fuir des difficultés familiales	2	4	6
Pour l'expérience	1	3	4
Pour changer de statut	0	0	0
Pour de multiples raisons	3	5	8
Ne sait pas	1	1	2

- 53 À l'exception de deux individus, toutes les personnes âgées sont à même de dire ce qui motive le départ à l'étranger de l'un de leurs enfants. L'ascension sociale par le biais d'études de plus en plus longues et coûteuses à offrir aux jeunes générations semble être la première cause de départ, puisque 21,25 % mettent cette motivation en avant. Le besoin

d'argent pour le foyer de celui qui part est la seconde raison du départ, soit 17,5 %. Financer une affaire se révèle être la troisième motivation, avec 16,25 % des réponses. Trois motifs de départ recueillent le même nombre de réponses (soit 10 % de l'effectif) : besoin d'argent pour la famille élargie, pour rembourser des dettes et départ pour des raisons variées. La migration comme fuite de problèmes personnels rassemble 7,5 % des réponses. Si les femmes mariées constituent le gros du contingent de migrantes, les divorcées, les mères célibataires et les veuves sont surreprésentées. Le départ en migration se présente parfois pour certaines comme une solution de fuite, d'oubli ou, plus pragmatiquement, de survie. Acquérir de l'expérience et voir du pays ne semble pas être une motivation majeure selon les parents (5 %). Le changement de statut n'apparaît pas comme une motivation ; pourtant, dans les entretiens biographiques libres auprès des migrantes, l'idée d'ascension sociale et professionnelle était très présente. D'autant que toutes avaient en tête d'effectuer le pèlerinage et d'accéder à moindre frais au prestigieux et envié titre de *Hadjia*.

- 54 La prise de décision de départ fait l'objet d'une discussion familiale, d'une concertation visant à recueillir l'assentiment des proches, à éventuellement déléguer les tâches, à redéfinir les rôles et à réfléchir au mode de financement du départ, car celui-ci nécessite toujours un capital (*modal*).
- 55 L'aide se fait sous forme d'avances ou de dons pour les frais de voyage et la rémunération de l'agence de placement.
- 56 Il importait donc de savoir si les grands-parents avaient participé à cette prise de décision, s'ils avaient contribué financièrement à la constitution du capital nécessaire pour pouvoir partir et s'ils avaient nourri ou non quelque espoir de vie meilleure pour leur enfant, pour la parentèle, ou pour eux (voir Fig. 11).

Fig. 11 : Participation des 80 informateurs à la prise de décision, éventuelle participation financière au projet migratoire, et espoirs de vie meilleure pour le migrant, pour la parentèle, ou pour eux-mêmes

	Hommes	Femmes	Total
Décision			
Oui	20	51	71
Non	2	8	10
Financement			
Non	4	9	13
Partiel	12	31	43
Total	6	18	24
Espoirs de vie meilleure			

Pour le migrant	5	18	23
Pour la parentèle	10	21	31
Pour eux	2	13	15
Pas d'espoir, sans opinion,			
Ne sait pas	5	6	11

- 57 Les grands-parents, sauf en cas de brouille durable ou de sénilité, sont consultés avant le départ à l'étranger d'un enfant, donnent leur accord, financent en partie ou en totalité le départ et espèrent massivement que les proches en tireront quelque profit et une amélioration de leur niveau de vie. Cette aide financière se fait souvent sous forme d'avance, que le migrant est censé rembourser à son retour grâce à ses économies, En procédant de la sorte, le migrant ne s'endette pas et n'a pas à s'acquitter de taux d'intérêts usuraires. Il arrive même que les géniteurs ne réclament pas les sommes prêtées, ou que le migrant « oublie » de rembourser, ou qu'il rembourse autrement, en nature, comme, par exemple, en modernisant une maison dont il héritera, etc.
- 58 Les hommes sont un peu plus nombreux à être consultés : 90,90 % d'hommes contre 87,93 % de femmes. Quatre-vingt-deux pour cent d'hommes participent financièrement au projet, contre 84,4 % de femmes. Ces dernières étaient plus enclines à faire des rêves de vie meilleure (89,65 % avant le départ de leur enfant que leurs alter ego masculins (77,27 %).
- 59 La contribution des grands-parents ne s'arrête pas au conseil, à la bénédiction et au financement, loin s'en faut.
- 60 Le coût social des migrations de travail – à savoir, les multiples effets et les conséquences de longues séparations d'avec les familles et la communauté d'origine – est difficile à cerner.
- 61 Il faut noter deux types d'incidences sur la famille restée sur place. Elle doit non seulement s'adapter à l'absence plus ou moins longue d'un membre-clé, mais de plus composer avec de nouvelles idées, comportements, biens matériels, argent véhiculés par le migrant. Ce sont les personnes âgées et les petits-enfants qui doivent s'adapter tant bien que mal à ces changements matériels et immatériels et ce sont eux qui précisément sont les oubliés du champ de la connaissance et dont on ne sait que très peu de choses.

Coût social de la migration pour les grands-parents

- 62 Il s'est développé en Indonésie, en l'espace d'une décennie, une véritable économie du passage vers une vie meilleure. À en juger par le nombre croissant de candidats désireux de travailler sous contrat à l'étranger – 86 300 envois à l'étranger en 1990 contre 339 000 en 2000 (Battistella & Asis 2003 : 4) – et le nombre d'agences de recrutement et de placement (412 agences en 2000), la migration internationale de travail semble effectivement à première vue rentable. Ces chiffres concernant la migration officielle, légale, sont encore modestes, comparés à ceux de la migration clandestine, estimée à près de deux millions d'individus.

- 63 La migration internationale de travail est auréolée d'un certain prestige, même si les emplois à pourvoir sont subalternes, mais elle demande un réel sacrifice personnel, pour ceux qui partent comme pour ceux qui restent. C'est à la famille que revient la difficile décision d'envoyer un des siens à l'étranger, en sachant très bien qu'il ou qu'elle devra travailler dans des conditions difficiles et économiser le plus possible pour que la migration soit rentable. De même, la famille sait qu'en se privant d'un membre de la génération intermédiaire, elle devra se substituer à lui pour le remplacer. Le principal coût social de la migration réside dans la rupture momentanée des liens familiaux et communautaires. Certes, les migrants et leurs parents tirent globalement un bilan positif de la migration et il apparaît souvent que les avantages économiques semblent suffisants pour minimiser les coûts humains. La grande majorité de nos informateurs pensent que la migration a amélioré ponctuellement ou durablement le bien-être de leur famille, avec des répercussions positives immédiates sur le logement, les soins de santé, l'éducation et l'alimentation. Mais les propos recueillis laissent toutefois percevoir des avis mitigés, des opinions douces-amères, contradictoires, qu'ils nous a paru intéressant de recenser, car ces témoignages personnels et subjectifs mettent en lumière toute la complexité objective de cette expérience, pas toujours facile à vivre, ni très rentable pour les grands-parents.
- 64 Nous avons donc cherché à savoir ce que le départ en migration d'un enfant a apporté à la personne âgée, en quoi et comment ce départ a modifié ou non sa vie, en bien ou en mal. Il faut souligner que les personnes âgées interrogées nous ont paru très dignes et courageuses ou très soucieuses de l'être. De ce fait, les plaintes sont très rares. Nombreuses sont celles qui se déclarent honteuses (*malu*) à l'idée de récriminer ou de réclamer davantage d'aide, d'attention ou de considération. Seuls des questions appropriées, puis les entretiens biographiques, ont permis à ces personnes d'exprimer librement le mal-être causé par la migration à l'étranger de leur enfant (voir Fig. 12).

Fig. 12 : Degré de satisfaction des parents âgés de migrants

Degré de satisfaction	Hommes			Femmes			Total
	M	D	V	M	D	V	
Statut	M	D	V	M	D	V	
Ravi	0	0	0	2	0	0	2
Très satisfait	2	0	0	5	0	4	11
Satisfait	4	1	0	9	4	4	22
Moyennement satisfait	7	2	1	8	6	8	32
Pas satisfait	1	0	2	3	1	2	9
Très insatisfait	0	0	1	1	0	1	3

- 65 Le premier constat est que plus les grands-parents sont jeunes, plus la migration d'un enfant est jugée opportune et positive et, *a contrario*, plus les grands-parents avancent en âge, plus la migration a des chances d'être mal vécue.

- 66 Le second est que les réponses catégoriques, tranchées et extrêmes, dans le positif comme dans le négatif, ne sont pas légion. La modération et la nuance sont de mise, tant pour des raisons culturelles – la pondération est vertu à Java – que pour des raisons d'âge. Mais, globalement, 44 personnes (soit 55 %) se révèlent moyennement satisfaites, voir déçues, contre 35 (soit 43,75 %) qui disent avoir été plutôt satisfaites, voire ravies, par l'expérience migratoire de leur enfant.

Les motifs d'insatisfaction des parents âgés de migrants

- 67 Les entretiens biographiques ont révélé quatre principaux motifs d'insatisfaction, à la fois subjectifs et objectifs, d'ordre matériel et immatériel. Le premier concerne la garde des petits-enfants en termes de responsabilités et de coût ; le second, la stabilité du couple momentanément séparé par la migration ; le troisième, l'évolution personnelle du migrant qui ne se réadapte pas ou ne réintègre pas bien sa place ; et enfin le quatrième, les retombées financières de la migration, jugées incertaines.
- 68 Les motifs de satisfaction et d'insatisfaction ont fait l'objet de deux questionnaires semi-ouverts séparés. La lecture et l'analyse (voir Fig. 13) doivent par conséquent se faire en deux temps. Les réponses obtenues nous ont permis de lister sept effets considérés comme positifs, ainsi que neuf effets perçus comme négatifs, par les seniors restés sur place.

Fig. 13 : Motifs de satisfaction et d'insatisfaction des parents âgés de migrants

Motifs de satisfaction	Hommes	Femmes	Total
Amélioration du logement	5	14	19
Meilleure alimentation	3	5	8
Plus de liquidités et de moyens	2	10	12
Meilleurs soins de santé	6	13	19
Plus de solidarité familiale	3	9	12
Croyance religieuse renforcée	2	6	8
Ne sait pas	1	1	2
Motifs d'insatisfaction			
Plus de travail	4	22	26
Plus de responsabilités	4	14	18
Plus de conflits	3	7	10
Plus de stress et de soucis	5	9	14

Plus de besoins financiers	2	1	3
Plus de dettes	1	1	2
Moins de solidarité familiale	2	2	4
Moins de moyens financiers	1	1	2
Ne sait pas	0	1	1

- 69 Au chapitre des motifs de satisfaction, les seniors mentionnent tout d'abord un recours plus fréquent à de meilleurs soins de santé (26,25 %), puis les rénovations et les aménagements du logement (22,5 %). Une certaine aisance financière et un resserrement des liens familiaux durant l'absence d'un membre de la génération intermédiaire arrivent en même position dans les motifs de réjouissance (15 %). Huit pour cent des informateurs estiment à la fois qu'une meilleure alimentation, plus diversifiée et plus riche en protéines, et le renforcement de la foi et des pratiques religieuses sont des éléments positifs induits par la migration.
- 70 Par contre, un surcroît de travail (32,5 %), des responsabilités supplémentaires pesantes (21,25 %), engendrant du stress et des soucis (17,5 %), figurent au palmarès des plaintes. De façon moins attendue, 12,5 % des seniors interrogés déclarent que le départ en migration a conduit à des conflits (12,5 %) et à moins de solidarité au sein de la famille (5 %). De même, près de 9 % des seniors restés sur place mentionnent des soucis financiers (plus de besoins financiers, plus de dettes, moins de moyens), alors que l'on pourrait penser que migration rime de façon quasi-systématique avec amélioration du pouvoir d'achat de la famille restée sur place.

Ibu Ely, 61 ans, qui vit de revenus locatifs modestes, est désormais convaincue que la migration ne fait pas toujours le bonheur du migrant. « La famille se serre les coudes, avant, pendant et après. Ma fille est partie une première fois à Djeddah. Elle était trop jeune et mal préparée, elle n'a pas supporté. Elle a rompu son contrat avant terme et nous avons été obligés de rembourser pendant des mois les sommes avancées pour le voyage, le visa, l'agence. Plusieurs années après, elle a retenté l'expérience et elle m'a confié sa fille. Elle a tenu le coup, cette fois-ci, mais elle s'est fait voler toutes ses économies à son retour par son mari. Il a tout dépensé et il est parti. Depuis, ma fille n'est plus la même. Elle a tout le temps mal à la tête, elle est sans énergie. Et c'est moi qui dois m'occuper d'elle et de ma petite-fille. Pas de chance pour moi d'avoir un pareil souci, maintenant que je suis vieille ! ».

Pak Haji Saputri, 66 ans, professeur de prières, estime que, même si sa fille n'a pas que des bons souvenirs de son séjour en Arabie Saoudite, elle a réalisé le souhait de tout bon croyant. « tre si près du berceau de Mahomet ne peut être une expérience totalement négative. Ma fille a été courageuse et l'expérience est tout à son honneur. Étant donné le coût du pèlerinage, le sacrifice d'être séparée de sa famille pendant deux ans valait largement la peine. Elle est désormais une femme très respectée. Cela n'a pas été facile pour nous, car elle nous aidait beaucoup. Mais quelle fierté pour nous maintenant ! La migration nous a rendus plus proches encore ». Ce que Haji Saputri ne dit pas, c'est que son gendre a profité de l'absence de sa femme pour

prendre une maîtresse ayant pratiquement le statut de seconde épouse et que c'est la raison pour laquelle leur fille est souvent chez eux !

Pak Musnit, 72 ans, oiseleur, garde un mauvais souvenir du départ de son fils en Malaisie, puis de sa fille à Oman. « Pourtant, je n'en espérais que du bien. Nous avons même vendu du bétail pour les aider à financer le départ. Eux, je crois qu'ils recommenceraient bien et qu'ils ne regrettent rien. C'est moi et surtout ma femme qui n'avons pas bien supporté leur absence. Et j'ai encore moins bien supporté leur retour, car les deux ont changé. Ils sont toujours occupés, n'ont plus de temps, plus de sentiments... Toujours à courir, toujours à essayer de gagner de l'argent. Ils n'étaient pas comme cela avant. Je les vois de moins en moins... Cela ne se fait pas de laisser un vieux tout seul. Ce sont heureusement mes neveux qui n'habitent pas très loin qui me rendent des services... La migration a transformé mes enfants ... ».

Mbah Hani, 64 ans, brodeuse, affirme que le séjour à l'étranger est responsable du divorce de sa fille. « Si on doit perdre son mari et voir ses enfants mal tourner, l'argent gagné à l'étranger ne sert à rien. Ma fille l'a compris, mais trop tard. Mon petit-fils a fait des bêtises, il a joué avec sa santé, maintenant il est malade... Allah décide de tout, mais ce n'était pas une bonne idée de partir comme cela. Mon mari et moi n'avons pas eu assez d'autorité ou de vigilance sur lui. La place d'une mère est auprès de ses enfants et auprès de ses parents, non ? Sinon il arrive des malheurs »

Pak Pratiwi, 74 ans, rebouteux, a un avis mitigé sur l'expérience migratoire de sa fille unique. « Elle voulait partir à tout prix. Je crois bien que c'est parce que son mari était trop volage. Elle avait honte... et elle rêvait d'une bonne situation pour ses deux fils. D'où la nécessité de gagner plus qu'en Indonésie pour leur payer des études. Ils ont effectivement eu des diplômes, mais pas de travail après. C'est à leur tour de souhaiter partir travailler à l'étranger, mais il y a moins de travail pour les hommes que pour les femmes. Et bilan, nous, les vieux, on se retrouve seuls, dans des temps pas si faciles que ça à vivre ».

Ibu Rosida, 76 ans, ancienne ouvrière d'une fabrique de matelas, estime que la migration de sa fille cadette a apporté quelques améliorations notables sur le plan matériel. « Les enfants ne sont pas devenus riches, mais j'ai l'impression qu'ils ont apprécié d'avoir à moins compter leur argent. Que voulez-vous ? Il n'y a pas de travail ici, ou alors pour des salaires de misère. Il n'y a pas d'avenir ici. L'essentiel pour moi est le bonheur de mes enfants. Le départ de ma fille à Abu Dhabi m'a causé beaucoup de fatigue et des cheveux blancs. Elle m'a laissé ses deux enfants en bas âge et pas beaucoup d'argent pour les entretenir, mais bon, comme je vous dit, elle n'avait pas le choix. Son mari n'était pas très présent, toujours aussi à travailler à droite et à gauche... Le pire, c'est que je crois bien qu'elle veut repartir, mais qui m'aidera quand j'en aurai besoin ? Si j'avais eu plusieurs enfants, cela aurait été plus facile. »

Pak Drizal, 65 ans, menuisier, ironise en affirmant « que la migration peut enrichir, mais qu'elle peut aussi ruiner celui qui est parti, et sa famille aussi. Ma fille s'est bien débrouillée au départ, elle a économisé une belle somme, qu'elle a voulu investir en ouvrant un restaurant. Elle a mis tout son argent et elle a emprunté. Elle a fait faillite. Et devinez qui rembourse maintenant ? Je devrais partir à l'étranger pour

rembourser plus vite, n'est-ce pas ? Mais des vieux comme moi, ils n'en veulent pas ! »

Fig. 14 : Les repas, un moment privilégié entre une grand-mère et son petit fils



Photo : L. Husson, Jakarta, décembre 2005.

- 71 Le départ en migration d'un membre de la génération intermédiaire ébranle pour un temps la cohésion familiale et oblige à redéfinir les rôles. Les seniors, quand ils sont grands-parents, deviennent alors souvent pour un temps les « parents » de leurs petits-enfants, ainsi que les piliers du foyer⁹. Aux dires des migrantes, les grands-parents sont les personnes au sein de la parentèle qui sont dignes de confiance et tout indiquées pour cette tâche lourde de responsabilités. Ils cumuleraient en effet plusieurs qualités indispensables : fiabilité, honnêteté, disponibilité, bonne moralité, patience, etc. Il incombe donc fréquemment aux aînés de s'occuper des enfants en âge d'être scolarisés. C'est particulièrement le cas quand les grands-parents vivent dans des bourgades ou villes moyennes de province. Le coût de la vie étant plus élevé en ville, certains jeunes couples laissent en effet souvent leurs enfants aux bons soins des grands-parents, car les frais de scolarité sont plus abordables à la campagne. Dans le cas où la mère part travailler à l'étranger, le père est jugé peu ou pas assez fiable et les enfants sont confiés de la même façon aux grands-parents. Beaucoup estiment, en effet, que l'environnement est plus sain, qu'il y a moins de risques à vivre en dehors des grandes villes (mauvaises fréquentations, drogues, etc.) et que l'éducation d'un enfant est plus facile à la campagne. Mais d'autres cas de figures existent. Les grands-parents peuvent être des citadins suffisamment bien logés pour accueillir leurs petits-enfants chez eux. Certains, par contre, doivent venir vivre temporairement ou définitivement au domicile de leur enfant et des petits-enfants à garder.
- 72 De leur propre point de vue, les grands-parents se sentent eux aussi qualifiés et tout désignés pour ce rôle partiel ou à plein temps de parents de substitution. L'usage très fréquent de l'expression *anak angkat* (enfant adopté), pour désigner les petits-enfants

dont on s'occupe à plein temps durant l'absence de la mère, est de ce point de vue révélatrice de l'engagement des grands-parents dans leur rôle de parents.

- 73 Cette tâche a beau être courante, certains grands-parents accusent une certaine fatigue physique ou morale. Ainsi Ibu Rosida, qui se plaint d'un manque de repos, du peu d'aide reçue de la part de son gendre resté sur place et surtout du peu de moyens alloués par ses enfants pour veiller au bien-être des petits-enfants. De façon assez fréquente, en effet, l'entretien des petits-enfants incombe peu ou prou aux grands-parents, soit parce qu'il en est décidé ainsi, soit parce que les parents ne font pas parvenir d'argent. Ibu Ely, quant à elle, s'est occupée de sa petite-fille durant l'absence de sa fille et continue de le faire à la suite des déboires amoureux et financiers de sa fille. Mbah Hani et son époux se sentent coupables de l'hépatite C de leur petit-fils, qu'ils n'ont pas su assez protéger ou surveiller durant l'absence de sa mère. Outre la charge supplémentaire de travail qu'ils représentent, les petits-enfants peuvent être une source de stress et de conflits. Deux témoignages non cités vont dans ce sens et mentionnent que les petits-enfants sont plus difficiles à gérer, que par suite de l'absence des parents ils deviennent capricieux, matérialistes, ou gâtés. Un autre témoignage énonce que les petits-enfants ont du mal à se réadapter au retour du père ou de la mère et à l'autorité. « On les sent déboussolés et cela fait mal au cœur ».
- 74 A l'instar de Haji Saputri et de Pak Musnit, Mbah Hani pense qu'un enfant doit être près de ses parents et que la séparation fait souffrir et entraîne des manques, préjudiciables pour les très jeunes comme pour les vieux. Aux jeunes fait défaut l'amour et l'autorité des parents et aux vieux manquent également la présence et l'aide des enfants, surtout celles des filles résolument dévouées.
- 75 Pak Musnit énonce également un autre motif de plainte récurrent : le changement de mentalité ou de caractère du ou de la migrante à son retour. L'enfant est devenu plus indépendant, plus individualiste. Parfois plus occupé, ou préoccupé, moins disponible, au grand dam des anciens. Mbah Hani, comme Ibu Rosida, et elles ne sont pas les seules, constatent et déplorent le désir de repartir de leurs filles respectives. La migrante peut, en effet, avoir du mal à se réadapter à sa vie d'avant, ne pas retrouver sa place à son retour, ou bien elle a pris goût à un mode de vie, à une indépendance, qui peuvent lui manquer. Nombreuses sont, en effet, celles qui souhaitent prolonger leur contrat ou tenter leur chance ailleurs.
- 76 Le second grand reproche fait à la migration est que, si elle peut apporter un mieux-être passager, elle déstabilise le couple, crée des difficultés conjugales, entraîne disputes et divorce. Pak Pratiwi, Mbah Hani, Ibu Ely et Pak Haji Saputri, à des degrés divers, témoignent des difficultés matrimoniales de leurs filles parties travailler à l'étranger. Tous les cas de figure existent. Dans presque tous les cas, le départ en migration du mari ou de la femme, qui va impliquer une absence minimum de deux ans, oblige les deux partenaires à se poser la question de la fidélité : la leur propre, comme celle du conjoint. D'une façon générale, les migrantes partent toutes avec l'appréhension permanente, fondée ou non, d'être trompées ou quittées. Ainsi la fille d'Haji Saputri, qui se voit contrainte d'accepter à son retour de partager son époux. De façon symptomatique, quand elles envoient de l'argent au foyer, les virements bancaires sont rarement effectués au nom du mari, par crainte qu'il n'aille dépenser en bonne ou mauvaise compagnie cet argent durement gagné, mais le plus souvent au nom des parents. Le mari, quant à lui, peut craindre que son épouse n'accorde ses faveurs à son employeur ou à d'autres membres masculins de la famille de son employeur. Or, dans les faits, quand adultère il y

- a, il est rarement librement consenti de la part de la migrante, comme en témoigne la presse, de plus en plus soucieuse de dénoncer, entre autres, les abus sexuels dont sont trop souvent victimes les migrantes.
- 77 Il est difficile de savoir si, comme l'énonce Mbah Hani, c'est la migration qui cause le divorce ou si, comme le croit Pak Pratiwi, il y a migration parce que le couple est déjà menacé et que l'épouse va chercher un moyen de survie et d'autonomie.
- 78 D'autres motifs de discorde sont évoqués : la migrante peut en vouloir à son époux du sacrifice qu'elle a dû consentir et qui n'est pas apprécié à sa juste valeur ; ou lui reprocher de n'avoir pas assez joué son rôle de père durant son absence et de s'être trop déchargé sur ses parents ou beaux-parents, comme c'est le cas pour Ibu Rosida. Il arrive aussi que la migrante découvre qu'elle peut être indépendante et s'assumer seule ; elle gagne alors en assurance et devient moins docile, un comportement qui peut conduire rapidement au divorce. Chaque migrante est toujours en mesure de citer le cas de deux ou trois consœurs dont le mariage a été brisé pour l'une ou l'autre de ces raisons.
- 79 Un reproche ayant trait à l'argent est aussi fréquemment mentionné par les parents âgés de migrants. D'une façon générale, les retombées financières de la migration sont jugées très aléatoires par les seniors restés sur place. Là encore, les cas de figure sont variés, mais rarement uniques.
- 80 Certains, comme Ibu Ely ou Pak Musnit, se sont démunis pour participer au financement du départ en migration ou ont dû, comme Ibu Rosida, assumer financièrement leurs petits-enfants durant l'absence d'un ou des parents.
- 81 La migration peut placer le migrant et sa famille dans des situations financières délicates. Le migrant ou la migrante s'endette pour partir, arrive parfois à économiser, mais au retour, elle se fait escroquer par son mari (cas de la fille de Ibu Ely) ou place mal ses économies (cas de la fille de Pak Drizal). Quand le contrat de travail est rompu avant terme ou que l'argent gagné à l'étranger n'est pas investi judicieusement, ou quand le migrant fait faillite, les parents âgés sont obligés de consentir à nouveau une aide, d'accepter de se démunir financièrement, sans avoir aucunement bénéficié du départ en migration de leur enfant. Il arrive fréquemment que l'enfant migrant « oublie » de rembourser ses parents pour l'aide initiale, puis, à son retour, les sollicite à nouveau pour réaliser un nouveau projet. Les seniors semblent devoir se montrer solidaires « avant, pendant et après la migration », comme le résume Ibu Ely.
- 82 De cet échec migratoire naît parfois, au grand dam des anciens, un désir de repartir pour re-tenter sa chance. Le désir de repartir peut s'expliquer aussi, selon les anciens, par le fait que la migration transforme celui qui la vit, crée des nouveaux besoins dont il ne peut plus se passer. La migrante vit alors dans la frustration, l'insatisfaction et le désir permanent de s'expatrier à nouveau.
- 83 La redistribution des profits migratoires se fait, comme nous l'avons vu, davantage en faveur des jeunes générations que des vieilles. L'argent gagné sert à la génération intermédiaire et aux petits-enfants, mais pas forcément aux grands-parents.
- 84 Dans ces témoignages pointent l'abnégation, le sens du sacrifice et, parfois, une interrogation : « qui va s'occuper de nous ? » ou un constat : « nous sommes déjà vieux, mais nous devons encore faire face, pour nous, mais surtout pour nos enfants ». Ibu Rosida énonce un élément-clé de réponse : « si j'avais une famille nombreuse, cela serait plus facile et il y aurait toujours quelqu'un pour s'occuper de moi en cas de nécessité dans mes vieux jours ».

Conclusion

- 85 Force est de constater que les personnes âgées en Indonésie sont actives et indépendantes, nous mettant en porte-à-faux avec l'idée d'une vieillesse forcément vulnérable et pathétique. Dans tous les cas de figure, nous avons été confrontée à une vieillesse active, voire très active, en prise avec moult responsabilités familiales, pas forcément désirées, mais toujours assumées. Et l'une des devises des Nations unies, « les personnes âgées, un atout pour les familles et la communauté », nous a paru parfaitement s'appliquer à notre échantillon de 80 seniors.
- 86 Cet article montre que la décision de migrer s'intègre dans une stratégie familiale dans laquelle les grands-parents jouent un rôle essentiel de financeur, puis de remplaçant, de filet de sécurité, de refuge, etc.
- 87 Il est trop souvent fait mention du devoir des enfants d'aider des vieux parents perçus comme nécessairement vulnérables et fragiles, alors que, dans les faits, et en particulier dans le cas de figure de la migration à l'étranger d'un enfant, on se rend compte que la personne âgée est fréquemment celle qui aide le plus le migrant par son argent, sa présence, son assistance, son logement. Les grands-parents aident en effet régulièrement ou ponctuellement enfants ou petits-enfants, en maintenant une activité rémunérée, par le fruit de leur travail, le plus longtemps possible. Les grands-parents paraissent être une indéniable assurance pour les coups durs, les périodes de crise, voire même pour améliorer le quotidien, souvent à leur détriment.

Fig. 15 : L'âge est un atout de crédibilité pour ce marchand ambulant de remèdes traditionnels



Photo : L. Husson, Sumenep, décembre 2003

- 88 Les personnes âgées sont conditionnées pour ne pas se plaindre, pour être celles qui donnent et non celles qui réclament. Il apparaît que pour les mères, il s'agit de poursuivre jusqu'à un âge très avancé leur rôle de mère et que l'obligation de prêter assistance à ses enfants serait plus forte que celle de porter assistance à ses parents. De ce fait, « les ayants droit » de la migration, les bénéficiaires, ne sont pas prioritairement les grands-parents, d'où parfois un certain degré d'insatisfaction de la part des parents âgés de migrants.

BIBLIOGRAPHIE

- ADB, 2004, *Sustainable Social Protection and Providing for the Vulnerable in the Informal Sector*, Jakarta : Asian Development Bank, Mid-term Report, vol. I.
- ANDREWS, Gary, & Monique HENNINK, 1992, « Circumstances and Contributions of Older Persons in Three Asian Countries: Preliminary Results of a Cross-national Study », *Asia-Pacific Population Journal*, 7 (3) : 127-146.
- APPJ, 1992, *Ageing in the Asia and the Pacific: Regional Issues, Policies, and Future Trends*, special issue, *Asia-Pacific Population Journal*, 7 (3).
- APPJ, 1997, *Some Problems and Issues of Older Persons in Asia and the Pacific*, special issue, *Asia-Pacific Population Journal*, 12 (4).
- APPJ, 2006, *Growing Old in Asia: Declining Labour Supply, Living Arrangements and Active Ageing*, special issue, *Asia-Pacific Population Journal*, 21 (3).
- ARIFANTO, Alex, 2006, *Public Policy Towards the Elderly in Indonesia: Current Policy and Future Directions*, Jakarta : SMERU Research Institute, 20 p.
- ARIFIN, Evi Nurvidya, 2006a, « Growing Old in Asia: Declining Labour Supply, Living Arrangements and Active Ageing », *Asia-Pacific Population Journal*, 21 (3) : 7-16.
- ARIFIN, Evi Nurvidya, 2006b, « Living Arrangements of Older Persons in East Java, Indonesia », *Asia-Pacific Population Journal*, 21 (3) : 93-112.
- BATTISTELLA, Graziano, & Maruja ASIS, 2003, « Southeast Asia and the Specter of Unauthorized Migration », in *Unauthorized Migration in Southeast Asia*, G. Battistella & M. Asis (eds), Quezon City : Scalabrini Migration Center, p. 1-10.
- BATTISTELLA, Graziano, & Maria Cecilia CONACO, 1996, « Impact of Migration on the Children Left Behind », *Asian Migrant*, 9 (3) : 86-91.
- BPS, 2001, *Population of Indonesia. Results of the 2000 Indonesian Population Census*, Jakarta : Biro Pusat Statistik [Bureau central des statistiques], Seri S, No. 1.
- BPPN, 2005. *Indonesian Population Projection 2000-2025*, Jakarta : Badan Perencanaan Pembangunan Nasional (BPPN), Biro Pusat Statistik, & UNFPA.

- BRYANT, John, 2005, « Children of International Migrants in Indonesia, Thailand, and the Philippines: A Review of Evidence and Policies », Florence : UNICEF, Innocenti Working Paper No. 2005-05, 34 p.
- DIANI, Hera, 2005, « Number of Elderly People Increasing », *The Jakarta Post*, 25 août.
- DOMINGO, Lita, & John CASTERLIN, 1992, « Living Arrangements of the Filipino Elderly », *Asia-Pacific Population Journal*, 7 (3) : 63-88.
- EEUWIJK, Peter van, 2006, « Old-age vulnerability, ill-health and care support in urban areas of Indonesia », *Cambridge Journals Online*, 26, janvier.
- EVANS, Jeremy, 1990, « The Economic Status of Older Men and Women in the Javanese Household and the Influence of this Upon Their Nutritional Level », *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, 5 : 217-242.
- FKLU, 1999, *Memantapkan Pelemagaan Lanjut Usia dalam Kehidupan Bangsa Menuju Masyarakat Segala Usia*, Jakarta : FKLUI DKI Jakarta.
- FRANKENBERG, Elizabeth, Victoria BEARD, & Muda SAPUTRA, 1999, « The Kindred Spirit: The Ties that Bind Indonesian Children and their Parents », *Southeast Asian Journal of Social Science*, 27 (2) : 65-86.
- FRANKENBERG, Elizabeth, Angelique CHAN, & Mary Beth OFSTEDAL, 2002, « Stability and Change in Living Arrangements in Indonesia, Singapore and Taiwan, 1993-99 », *Population Studies*, 56 : 201-213.
- HATMADJI, Siti Harijadi, & Elda Luciana PARDEDE, 1999, « Demographic Structure and Socio-Economic Conditions of the Elderly Population in Indonesia », paper, séminaire sur The Household Structure of the Elderly Population in Indonesia, Jakarta, mars.
- HUGO, Graeme, 1992, « Ageing in Indonesia: A Neglected Area of Policy Concern », in *Ageing in East and Southeast Asia*, D.R. Philips (ed.), London, Melbourne, & Auckland : Edward Arnold, p. 207-230.
- HULL, Terence, 2003, « Demographic Perspectives on the Future of the Indonesian Family », *Journal of Population Research*, 20 (1) : 51-66.
- ILO, 2006, *Labor and Social Trends In Asia and the Pacific*, International Labour Organization, Chap. 5, Labor Migration, p. 43-49.
- JONES, Gavin, 1993, « Consequences of Rapid Fertility Decline for Old-age Security », in *The Revolution in Asia Fertility: Dimensions, Causes and Implications*, R. Leete & I. Alam (eds), Oxford : Clarendon Press, pp. 275-295.
- JONES, Gavin, 1994, *Marriage and Divorce in Islamic Southeast Asia*, Singapour : Oxford University Press.
- JONES, Gavin, 2001, « Which Indonesian Women Marry Youngest, and Why ? », *Journal of Southeast Asian Studies*, 32 (1) : 67-78.
- KEASBERRY, Iris, 2002, « Elder Care, Old-Age Security, and Social Change in Rural Yogyakarta », PhD Thesis, Wageningen University.
- KNODEL, John, Napaporn CHAYOVAN, & Siriwan SIRIBOON, 1992, « The Family Support System of Thai Elderly: An Overview », *Asia-Pacific Population Journal*, 7 (3) : 105-127.
- KOESOBIJONO, Santo, & Solita SARWONO, 2003, « Managing the Elderly in a Crisis Situation », in *The Indonesian Crisis: A Human Development Perspective*, Aris Ananta (ed), Singapour : Institute of Southeast Asian Studies, p. 382-416.

KREAGER, Philip, 2003, « Understanding Elderly Vulnerability in Indonesia », *IAS Newsletter*, 32 : 12.

MASON OPPENHEIM, Karen, 1992, « Family Change and Support of the Elderly in Asia: What Do We Know? », *Asia-Pacific Population Journal*, 7 (3) : 13-32.

NIEHOF, Anke, 1995, « Ageing and the Elderly in Indonesia: Identifying Key Issues », *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde*, 151 (3) : 422-437.

NOVERIA, Mita, 2006, « Challenges of Population Ageing in Indonesia », paper, Conference on « Impact of Ageing: A Common Challenge for Europe and Asia », Vienne, 7-9 juin.

OSAKI, Keiko, 1999, « Economic Interactions of Migrants and Their Households of Origin: Are Women More Reliable Supporters ? », *Asia and Pacific Migration Journal*, 8 (4) : 447-472.

Population Council, 2001, *Facts About Adolescents from the Demographic and Health Survey: Statistical Tables for Project Planning. Indonesia 1997*, New York : Population Council.

RAHARDJO, T.B., et al., 1994, *Peningkatan kualitas hidup lansia* (« Amélioration de la qualité de vie des personnes âgées »), Jakarta : Jaringan Epidemiologi Nasional, Pusat Penelitian Kesehatan, Lembaga Penelitian Universitas Indonesia, & Lembaga Demografi Fakultas Ekonomi Universitas Indonesia.

RUDKIN, Laura, 1993, « Gender Differences in Economic Well-being Among the Elderly of Java », *Demography*, 30 (2) : 209-226.

RUDKIN, Laura, 1994, « Dependency Status and Happiness with Old Age on Java », *The Gerontologist*, 34 (2) : 217-223.

SCHRÖDER-BUTTERFILL, Elisabeth, 2005a, « Old-age Vulnerability in Indonesia: A Longitudinal Social Network Approach », paper, BSPS Conference, University of Kent, 12-14 septembre.

SCHRÖDER-BUTTERFILL, Elisabeth, 2005b, « The Impact of Kinship Networks on Old-age Vulnerability in Indonesia », *Annales de Démographie historique*, 2 : 139-163.

NOTES

1. L'année internationale du troisième âge a été lancée par les Nations unies le 1^{er} octobre 1998 et s'est achevée le 31 décembre 1999. C'est dans ce cadre qu'en Indonésie le ministère de la Transmigration et de la population a décidé d'une journée commémorative (voir FKL 1999).

2. Jusqu'à très récemment, les questions ayant trait à l'âge n'étaient en effet pas au cœur des préoccupations des dirigeants de l'Indonésie, ni de ceux des pays en voie de développement en général. Pourquoi ? Les raisons tiennent au fait que les sociétés pré-industrielles sont des sociétés rurales dans lesquelles la position sociale et économique des anciens est généralement plus forte que celle des jeunes ; où les familles subviennent traditionnellement aux besoins des aînés ; où les personnes âgées sont dans l'obligation d'être actives et productives durant la plus grande partie de leur vie ; et où la plupart des gens ne sont pas dans une économie salariée. De plus, les personnes âgées ne représentent qu'une petite part de la population totale, en raison de la relativement courte espérance de vie et des taux de fécondité élevés, comparés à ceux des pays développés. En outre, les dirigeants préfèrent investir dans les jeunes générations en raison de leur productivité future. Et enfin, les anciens sont souvent perçus comme des freins au développement, car réputés moins enclins aux changements et moins adaptables. C'est ainsi que les autorités indonésiennes se sont beaucoup soucies d'accroître le bien-être des enfants et ont longtemps négligé celui des seniors.

3. Philip Kreager (2003 : 12) fait remarquer que la rapidité et l'ampleur de ce bouleversement démographique vécu par l'Indonésie sont époustouflantes. De pareils tournants démographiques se sont produits en 50 ans en Angleterre et en près de 100 ans en France. Toujours selon lui, à l'heure actuelle, l'Indonésie occupe déjà la septième position mondiale pour le nombre de personnes de plus de 60 ans.

4. En 1970, l'espérance de vie était de 45 ans (Arifianto 2006 : 2).

5. Le ministère des Affaires sociales déclarait en 1997 que les 46 institutions de retraite gouvernementales et hospices publics accueillait 3 597 personnes âgées démunies (Noveria 2006 : 12).

6. Comme l'a montré le démographe australien Gavin Jones (1994, 2001), les jeunes couples ont en fait toujours été plus ou moins supposés s'installer de façon indépendante, mais comme l'âge des mariages était précoce et les divorces nombreux parmi ces premières unions, la formation d'un foyer indépendant était fréquemment retardée et le retour chez leurs parents d'enfants adultes divorcés, veufs, ou dans le besoin était courant.

7. Les raisons de cette participation massive des femmes dans les flux internationaux de main-d'œuvre sont multiples. Les femmes, célibataires ou non, connaissent une certaine liberté de décision et ont l'habitude de travailler en dehors de chez elles. En 2005, l'Organisation internationale du travail (ILO 2006 : 13) avançait qu'en Indonésie les femmes participaient à hauteur de 53 % à la force de travail et les hommes à 87,1 %. Par ailleurs, l'offre de main-d'œuvre a su répondre et s'adapter à la demande. Ces femmes ont été capables de rapidement quitter leur pays temporairement pour gagner de l'argent, en particulier au moment où la demande de travailleurs masculins a diminué dans les États pétroliers du Golfe, au profit d'une demande de main-d'œuvre féminine, et au moment aussi où l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan interdisaient les exportations de domestiques. Et ce d'autant plus facilement que les emplois féminins proposés ne nécessitent ni diplômes ni qualification et paraissent très attrayants du fait des différences importantes de salaires entre les pays exportateurs et les pays importateurs de main-d'œuvre. Il faut ajouter que les départs à l'étranger se sont banalisés, sont devenus moins angoissants au fur et à mesure que le coût des transports diminuait et que le prix des communications téléphoniques, puis électroniques, baissait considérablement. Avec des échanges plus rapides et bon marché, les distances se raccourcissaient, les séparations devenaient de ce fait moins cruelles et donc de plus en plus facilement envisageables par les femmes. Un mécanisme d'entraînement, voire même de « normalisation », entre également en ligne de compte. En effet, il est tentant de vouloir imiter les migrantes de retour au pays, qui affichent une certaine assurance et des signes extérieurs d'un mieux-être matériel. Devant tant de départs et d'exemples de courage, beaucoup de jeunes femmes se sentent dans l'obligation d'être aussi méritantes que ces dernières. En outre, dans certains villages javanais, par exemple, les départs en migration des femmes sont si fréquents, si habituels, qu'ils en deviennent normaux et, pour ainsi dire, constituent la norme. Last but not least, un facteur religieux est par ailleurs souvent mis en avant par les Indonésiennes désireuses de travailler dans la péninsule Arabique et surtout en Arabie Saoudite : cela permet d'effectuer à moindre coût le pèlerinage à la Mecque.

8. Un homme, dans ce cas, serait plus enclin à se divertir et à dépenser ses économies. Une étude menée en Thaïlande confirme que les émigrées partent à l'étranger pour aider leurs et, malgré des salaires moins élevés que ceux des hommes, arrivent à épargner plus et envoient une grosse part de leurs économies à leur famille (Osaki 1999).

9. Un grand pan de recherche reste encore à défricher : l'impact de la migration sur les enfants, comme sur les parents âgés de migrants. Les enfants de migrants indonésiens seraient, selon l'UNICEF, plus d'un million en Indonésie (Bryant 2005) – un chiffre qui ne prend en compte que la migration légale. Ils vivent séparés d'un ou des deux parents et sont élevés par des grands-parents au domicile des parents ou des grands-parents, soit placés à la campagne chez des parents éloignés, soit confiés en garde (fostering). Si des travaux sur la question ont été entrepris

aux Philippines (Battistella & Conaco 1996), où il a été détecté un certain nombre de problèmes relationnels, scolaires, de la délinquance et de la toxicomanie, le sujet n'a pas encore été traité en Indonésie. En 2002, les Nations unies estimaient à 78 millions le nombre de jeunes Indonésiens âgés de 0 à 17 ans. Par ailleurs, en 1997, le Population Council (Population Council 2001) attestait que 17 % des enfants indonésiens âgés de 10 à 14 ans vivaient soit sans leur mère, soit sans leur père, voire sans l'un ni l'autre. Ce qui permet de penser que les migrations de travail à l'étranger ne rentrent que modestement en compte dans les motifs de séparation entre parents et enfants, les causes principales étant surtout les migrations internes, l'instabilité conjugale, les divorces, tout comme les décès précoces.

RÉSUMÉS

La population mondiale vieillit à un rythme rapide et l'allongement de près de 25 ans de l'espérance de vie au cours du xx^e siècle a été un bouleversement majeur auquel les gouvernants des pays du Sud et les chercheurs en sciences sociales commencent à peine à réfléchir. Ce vieillissement est très marqué en Asie et, entre autres, en Indonésie. Après avoir brossé un tableau du vieillissement dans l'Archipel et présenté les quelques études sur le sujet, l'article montre que la migration est une stratégie familiale, qui concerne de plus en plus les femmes et repose souvent sur l'aide indispensable des grands-parents. Elle implique un surcroît de travail et de responsabilités pour les aînés, qui travaillent déjà beaucoup et sont largement autonomes. À l'âge où ils seraient en droit d'être pris en charge par les jeunes générations, ce sont eux qui aident leurs enfants et petits-enfants. Par le biais d'entretiens biographiques, le degré de satisfaction et d'insatisfaction des parents âgés de migrants a pu être exprimé, contribuant à cerner un des coûts sociaux de la migration jusque-là mal connu.

The world's population is now ageing at a fast pace, and an increase in life expectancy by almost 25 years in the course of the 20th century has constituted a major disruption that governments in the South and social scientists alike have only started considering. Ageing is especially noteworthy in Asian countries, among others in Indonesia. The present article gives an overview of ageing in the Archipelago and a review of the few studies available to date, then it shows that migration is a family strategy, increasingly concerning women and often relying on the indispensable assistance of grandparents. Migration entails an extra load of work and responsibility for the elderly, who are already working hard and are largely autonomous. At an age when they could expect being taken care of by younger generations, they are the ones helping out their children and grandchildren. Through life histories, this article exposes the degree of satisfaction and dissatisfaction expressed by the ageing parents of migrants, thus contributing to grasp one of the social costs of migration, heretofore a poorly known one.

INDEX

Mots-clés : Indonésie, personnes âgées, grands-parents, vieillissement de la population, migration, féminisation du travail, organisation familiale, relations et aides intergénérationnelles

Keywords : Indonesia, the elderly, grandparents, demographic ageing, feminization of labor, family organization, inter-generational relations and assistance

AUTEUR

LAURENCE HUSSON

Géographe de formation, docteur en histoire (EHESS), l'auteure est chargée de recherche au CNRS, affectée à l'IRSEA. Elle a débuté sa carrière de chercheur à Java-Est et Madura et s'est spécialisée sur les migrations de travail intra-asiatiques et le transnationalisme unissant le monde Malais et la péninsule Arabique.